
H-France Review Vol. 16 (July 2016), No. 131

Françoise Bayard, Patrick Fridenson et Albert Rigaudière eds., *Genèse des marchés*. Paris: Comité pour l'histoire économique et financière de la France Editions, 2015. 285 pp. Notes and index. 29.00€. (pb). ISBN 978-2-11-129385-4.

Compte-rendu par Laurence Fontaine, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Ce livre, issu d'un colloque tenu en 2008 et amputé de deux communications, paraît en 2015 avec peu de modifications. Dans l'introduction, les maîtres d'œuvre exposent leur projet : ils sont « très vite passés de la notion d'un marché à des marchés » car ils considèrent « sur le fond qu'il ne faut pas hypostasier le marché, car cela empêche de comprendre les spécificités de ses déclinaisons et en particulier les marchés de l'information, les marchés des capitaux, les marchés des produits et des services, les marchés de l'immobilier et les marchés du travail ». Ils entendent voir les marchés « comme des institutions concrètes et non des entités abstraites, des lieux où s'affirment des pratiques de l'échange inégal, où s'expriment des hommes et des femmes pleins de projets comme d'inquiétudes et où se confrontent des manières de penser l'économie, la société la culture. » (pp. 3-4). Ils entendent « peupler les marchés et en même temps assumer la multiplicité de ces marchés et le fait que chacun d'eux, tout en communiquant avec les autres, peut avoir ses règles propres et que sur ces marchés, les pratiques de pouvoir, les pratiques de concurrence, les pratiques de service, les pratiques de rapports aux clients, les réponses aux besoins des consommateurs, mais aussi la fraude, la corruption, les crises, sont extraordinairement différentes » (p. 8).

Même s'il serait souhaitable de tenir les deux : le marché comme principe et les marchés avec leurs logiques, leurs organisations et leurs appropriations car ils permettent d'approcher des réalités différentes, le programme reste enthousiasmant. Il sera décliné en trois parties : d'abord les échelles des marchés puis le rôle des religions et enfin les relations entre la théorie économique et les marchés. Les deux premières parties se terminent par l'intervention d'un acteur contemporain qui parle de son expérience : Alexandre von Schirmeister, alors directeur d'ebay France pour la première, et Michel Camdessus, homme de foi catholique, gouverneur de la Banque de France puis directeur général du FMI. Le livre se clôt sur une table ronde, animée par des acteurs et des connaisseurs des religions chrétiennes, juives et musulmanes, qui posent la question des religions, de l'éthique et de l'économie aujourd'hui.

Comme souvent avec les livres collectifs, le programme introductif est inégalement tenu parce que les auteurs présentent leurs travaux sans s'embarrasser des questions posées. L'ambition de couvrir tous les marchés est restée à l'état de vœux car mis à part un article sur les marchés numériques, il n'est question que de marchés des biens avec quelques allusions aux marchés financiers, en particulier dans le texte traitant des foires médiévales et dans la partie sur les religions.

Après avoir présenté l'historiographie relative au Moyen âge, Mathieu Arnoux s'attache à montrer les liens entre le développement des marchés et la construction des pouvoirs féodaux qui lèvent des taxes mais font régner la justice en échange et appliquer la peine de mort au moindre vol à l'étalage. II

présente la formation des prix et celle du « juste prix » en insistant sur l'absence malheureuse de description du processus de fixation des prix. Citant Pirenne, il montre la politique des souverains qui, pour éviter l'accaparement, cherchent à supprimer les intermédiaires entre producteurs et consommateurs. S'agissant des marchés et de la société, l'auteur conclut à l'universalité sociale des marchés, puisque tous, du serf au noble, comme du catholique au juif et au musulman, « y ont le même droit et y paient le même prix ».

Cet article est suivi par deux textes sur les foires. Le premier de Henri Dubois décrit les « foires générales » dans la France médiévale. Après avoir mis en évidence le rôle des seigneurs dans leur création, il décrit leur organisation, les produits vendus et rappelle leur rôle de marché financier animant les ateliers monétaires des environs et permettant, grâce au change, de contourner les interdits sur le crédit. Dominique Margairaz interroge ensuite la place des foires dans l'économie des 17^e et 18^e siècles : sont-elles obsolètes comme le pensent les partisans de la liberté du commerce comme Vincent de Gournay et Turgot, ou au contraire sont-elles toujours adaptées, comme le défendait Stephen Epstein, puisque les marchands les fréquentaient et que les communautés réclamaient toujours plus de foires et marchés ? Suivant les mouvements de créations, l'auteur conclut à leur complémentarité avec le développement des villes et souligne qu'ils contribuent à l'essor des marchés de consommation.

Le XIX^e siècle est représenté par un article qui décrit les différences dans les politiques françaises et anglaises face à la grande crise agraire de la seconde moitié du siècle. Robert Schwartz s'intéresse aux effets du libéralisme anglais et du protectionnisme français, aux politiques de développement des transports ferroviaires, pour résoudre la crise agraire et à leurs conséquences sur les paysanneries et la restructuration de l'agriculture, questionnant en profondeur les effets sociaux de ces organisations diverses des marchés. Pour le XX^e siècle, Eric Bussière suit la construction du marché commun à partir des années 1950 avec ses blocages et ses tensions, et décrit les lignes de fractures idéologiques entre modèle universel porté par l'Angleterre et modèle régional visant à organiser le marché prôné par les pays du Continent.

Un remarquable article d'Olivier Bomsel sur la genèse numérique des marchés, qui en éclaire les fonctionnements spécifiques et les logiques propres, fait regretter que ces questions n'aient pas été posées pour les autres types de marché. La partie se clôt sur une présentation d'ebay par son directeur général qui témoigne du désir de marché des populations contemporaines. Ce désir se retrouve d'ailleurs dans les pratiques de l'Ancien Régime où le marché faisait partie des économies populaires. Alexandre von Schirmeister pose également la question de la confiance et montre que, comme d'ailleurs dans l'Ancien Régime où l'incertitude sur la valeur des objets était très forte, les enchères mettant le processus marchands sous le regard de la communauté est toujours une des manières privilégiées de réduire l'incertitude.

L'objectif défendu par le livre de ne s'intéresser qu'aux marchés concrets est sans doute dommage car une réflexion sur les fondements du marché au singulier aurait enrichi les textes qui ont trait à l'époque préindustrielle en permettant d'entrer dans les logiques antagonistes entre la société d'ordre qui fixe la valeur sur la qualité des personnes et le marché qui s'attache à la qualité des objets. L'égalité de tous devant le marché est portée par le principe du marché que les premières définitions explicitent, comme celle du dictionnaire de l'ancien français et de ses dialectes, dans lequel le mot marché, dit *marchié*, n'a qu'un seul sens, celui de « vente, achat à un prix débattu » car pour débattre, il faut être de statut social équivalent.[1] Ainsi, à l'inégalité dans les rapports de force entre les acteurs incarnés des marchés, les marchés de l'Ancien Régime ajoutent une inégalité des statuts et la nécessité pour les premiers ordres de montrer leur supériorité dans tous les actes de leur vie. Creuser les effets de l'inégalité de statut dans les transactions concrètes dont le marché est le théâtre, comme voir ceux que le développement du marché ont sur la société à statuts, semblent des questions fondamentales pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les échanges et la société d'alors.

C'est pourquoi, il aurait été utile de rapprocher des articles sur la genèse des foires et marchés médiévaux en terre catholique de celui qui, placé dans la seconde partie, s'intéresse à la genèse des marchés médiévaux en terre d'Islam tant il est complémentaire des premiers dans les questions qu'il pose. Il décrit la création des marchés après la conquête arabe de l'empire sassanide et de la moitié méridionale des empires romains d'Orient et d'Occident. Il suit la double implantation des marchés dans la ville et à ses portes faisant ainsi entrer la ville dans l'histoire des marchés. Il montre également les trois modalités qui sont à l'œuvre pour contrôler les marchés : d'un côté, la spécialisation permettant aux consommateurs de faire rapidement le tour des offres, créant ainsi, avec l'organisation même des marchés, une structure de moralisation, de l'autre, la création de responsables du marché qui veille à leur bon déroulement et en troisième lieu, l'élaboration d'un droit dont Thierry Bianquis et Pierre Guichard soulignent les évolutions. Ainsi, jusqu'à la militarisation des pouvoirs, les souverains civils, issus des milieux marchands, avaient créé un droit libéral produit par ces mêmes milieux. Mais à partir du milieu de notre XI^e siècle, la militarisation des pouvoirs abandonne cet idéal libéral au profit d'un commerce administré par un sultanat de plus en plus avide de rentrées financières. Comparer la naissance des marchés dans l'Orient médiéval après la conquête arabe avec les évolutions des foires et marchés dans l'Occident chrétien médiéval et moderne aurait assurément enrichi les questionnements.

La question de la religion face aux marchés, trop longtemps négligée par les historiens, en particulier français, est la matière de la seconde partie du livre. Le premier essai de Gérard Guyon reprend la thématique du « juste prix », évoquée dans le premier article et dans celle du prêt à intérêt au Moyen âge. De Roover, dont les travaux sont mentionnés par Mathieu Arnoux mais ne sont pas utilisés dans cet essai, montre que les autorités imposent le « juste prix » dans deux cas : d'une part, pour répondre aux distorsions du marché causées par les fraudes et les monopoles, d'autre part, dans les périodes de disette en fixant le prix des produits de première nécessité (le pain, la viande, la bière et le vin). L'article est en revanche beaucoup plus riche quand il inscrit l'élaboration lente du refus du prêt à intérêt dans les débats du temps. On pourrait juste regretter que ces controverses ne soient pas plus articulées socialement à l'économie politique dans laquelle elles s'insèrent car le refus du prêt à intérêt, en bridant le moteur du capitalisme, préserve du même coup les hiérarchies sociales de la société d'ordre.

Le second essai reprend la célèbre thèse de Max Weber à partir d'une analyse fouillée de l'histoire des marchands protestants de La Rochelle. Au terme de l'enquête, Didier Poton de Xaintrailles montre de manière convaincante, en validant la position de Hugh Trevor-Roper, combien l'essor économique des marchands protestants est précédé par le politique dans les sociétés à statuts de l'Ancien Régime où le commerce est tributaire des ordres privilégiés pour obtenir des droits de marché. Il permet ainsi d'entrer dans une autre modalité du commerce du local à l'international : celui qu'animent des réseaux de marchands fondés tantôt sur une origine commune comme les diasporas alpines ou arméniennes et tantôt sur une même religion ou variante de cette religion comme les Protestants, les Mennonites ou les Juifs. De fait, l'organisation en réseaux dans ces sociétés faiblement institutionnalisées est mieux à même d'apporter du capital et de garantir la confiance nécessaires aux petites et grandes entreprises.

Le troisième essai montre combien les relations entre les normes et les pratiques du prêt à intérêt dans les populations juives dépendent des contextes politiques, sociaux et économiques dans lesquelles elles évoluent. Eveline Oliel-Gauze décrit à partir d'un riche héritage normatif médiéval, la diversité des instances amenées à se saisir de ces questions et la grande variété des interactions, selon que l'on se trouve en Europe centrale et orientale, dans l'espace de la Méditerranée orientale ou dans l'Europe occidentale. Ainsi, l'Europe orientale, qui est le lieu de la plus grande activité normative et réglementaire, traduit, par delà le désir de fournir des solutions aux usagers, le souci de défendre l'autonomie juridique juive. En revanche, dans l'Europe occidentale, le contrôle socioreligieux vise à protéger la réputation du groupe, rejoignant en cela les pratiques des autres diasporas marchandes qui ont toutes cherché à contrôler les conduites de leurs membres durant le temps de l'activité économique pour les mêmes raisons. Des études de cas ajoutent encore à la finesse des analyses en se plaçant du côté des acteurs pour montrer qu'ils savent se déconnecter du droit rabbinique pour mener leurs affaires avec

les instruments de crédit disponibles mais qu'ils n'hésitent pas en cas de conflit à exploiter les possibilités de ce même droit.

L'islam est présent à travers un article qui aurait été finalement mieux placé dans la première partie puisqu'il s'emploie à comprendre la genèse des marchés en terre d'Islam comme la première partie l'a fait en terre chrétienne. Au total, cette partie, telle qu'elle est, est organisée en phase avec le programme du livre car elle articule les spécificités politiques des espaces concernés et les différentes instances où se disent le droit et le juste à l'activité concrète des hommes et des quelques femmes qui vivent du trafic de marchandises.

La troisième partie est consacrée aux changements des doctrines économiques à l'égard du marché. Alors que l'introduction annonçant un texte sur les manuels de marchands du XVI^e siècle qui n'est malheureusement pas présent, les trois communications publiées se concentrent sur les XIX^e et XX^e siècles. Philippe Steiner s'attache aux interrelations entre théories économiques et pratiques économiques montrant combien la pratique d'hommes comme Say, industriel du coton qui se heurte sans cesse à la viscosité organisationnelle de l'entreprise, et Ricardo, homme de finances détaché de ces contingences, se retrouvent dans les théories économiques qu'ils développent. Que les théoriciens de l'économie qui leur succèdent soient globalement des enseignants, n'empêche pas qu'ils continuent à puiser leur inspiration dans l'étude de phénomènes de marché particuliers comme Walras dans la Bourse des valeurs. Si les pratiques de marché ont une influence sur les théories économiques, à l'inverse, les théories économiques sont performatives grâce au triple rôle des économistes : l'enseignement, l'expertise et l'ingénierie économique. Lucette Le Van Lemesle en donne une illustration dans son article retraçant les évolutions de la relation au marché dans les manuels d'économie politique selon les idéologies et les problèmes économiques de la France entre 1850 et 1914. Sans doute une histoire plus longue montrerait que l'opposition française au tout marché, tout comme d'ailleurs le libéralisme anglais, s'enracine dans les économies politiques des siècles antérieurs et dans les luttes qui les ont animées. François Denord clôt cette partie en rappelant l'histoire des « néolibéraux français » qui émergent dans l'entre-deux-guerres après la grande crise et en réaction contre le libéralisme qui l'a rendue possible. Contrairement à l'acception négative qu'il a pris ces dernières décennies et qui visent les tenants d'une libéralisation toujours plus grande de l'économie, le vocable s'attachait à un groupe d'individus qui cherchait tout au contraire à réformer le cadre social, politique et juridique du marché pour éviter que ne se reproduisent les graves crises dans lesquelles, livré à lui-même, il entraînait le monde. Un livre très riche, donc, qui a su questionner des contextes géographiques différents sur une très longue période allant du Moyen âge à l'époque la plus contemporaine.

LISTE DES ESSAIS

Françoise Bayard, Patrick Fridenson et Albert Rigaudière, « [Introduction](#) »

Part 1: Les échelles du marché

Mathieu Arnoux, « [Les marchés médiévaux \(XI^e-XIV^e siècle\) : entre institution, économie et société](#) »

Henri Dubois, « [Les foires dans la France médiévale](#) »

Dominique Margairaz, « [Institutions et espaces de marché : de l'abstrait au concret](#) »

Robert Schwartz, « [Les transports ferroviaires, la crise agraire et la restructuration de l'agriculture : la France et la Grande-Bretagne font face à la mondialisation, 1860-1900](#) »

Éric Bussière, « [Du régionalisme européen à la mondialisation ?](#) »

Olivier Bomsel, « [Genèse numérique des marchés](#) »

Alexander von Schirmeister, « [Peut-on créer un marché sans frontières ? L'exemple d'eBay](#) »

Part 2 : Religion et marchés

Gérard Guyon, « [La position de l'Église face aux marchés : le réalisme théologique et canonique appliqué au juste prix et au prêt à intérêt au Moyen Âge](#) »

Didier Poton de Xaintrailles, « [Protestantisme et capitalisme. De l'invention d'un capitalisme atlantique huguenot : l'exemple de la Rochelle \(XVI^e-XVIII^e siècle\)](#) »

Évelyne Oliel-Grausz, « [Économie et judaïsme : réflexions sur les normes et pratiques du prêt à intérêt](#) »

Thierry Bianquis et Pierre Guichard, « [Islam, religion des frontières et des échanges](#) »

Michel Camdessus, « [Témoin pour aujourd'hui](#) »

Part 3 : Les marchés : des modèles pratiques à la théorie économique

Philippe Steiner, « [Théories et pratiques du marché : une approche de sociologie économique historique](#) »

Lucette Le Van-Lemesle, « [Le marché dans les manuels d'économie politique \(1850-1914\)](#) »

François Denord, « [Les néolibéraux de l'entre-deux-guerres face au marché](#) »

« [Que disent les religions sur l'éthique des marchés au XXI^e siècle ?](#) Table ronde »

NOTE

[1] Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes*, Paris, 1901.

Laurence Fontaine
Ecole des Hautes Etudes en Science Sociales
laurence.fontaine@ehess.fr

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172